



COVID-19

Actions et mesures préventives¹

L'Association des camps du Québec souhaite soutenir ses membres et les informer, au meilleur de ses connaissances des différentes avenues et ressources disponibles concernant le COVID-19.

Actuellement, les deux paliers de gouvernement ont émis un avis de faible niveau de risque en ce qui a trait à la situation au Québec et au Canada. Toutefois, déjà, **plusieurs actions peuvent être entreprises de votre côté à titre préventif**. L'ACQ suggère à ses membres les choses suivantes :

- Assurez-vous d'avoir des politiques et procédures claires quant à la **prévention et l'intervention** face à l'éventuelle présence du COVID-19 dans votre milieu.
 - **Référence à consulter:** *DOC 2-ACTIONS ET MESURES PRÉVENTIVES*
- À cet effet, tel que recommandé par toutes les instances de santé publique, nous vous demandons de rappeler à la clientèle et à votre personnel de mettre en pratique les **mesures d'hygiène requises**.
 - **Référence à consulter:** *DOC 3-EXTRAIT DE GUIDE PANDÉMIE*
- À ce moment-ci, impossible de mesurer/présumer des impacts sur notre industrie. Toutefois, nous vous recommandons de **prendre contact avec votre assureur** afin de valider la nature de votre couverture dans le cas de pandémie/perte de revenus potentielle, etc.
- Nous croyons aussi qu'il serait pertinent que vous teniez dès maintenant un **registre qui vous permettra éventuellement de mesurer l'ampleur des impacts**. Toute annulation de séjour s'appuyant sur le prétexte du COVID-19 devrait être répertoriée. Ces informations seront éminemment pertinentes si des programmes de soutien venaient à être mis en place dans la mesure où les conséquences seraient importantes sur notre industrie.
- Si vous comptez recevoir du **personnel ou de la clientèle en provenance de l'international** dans les prochains mois, il est recommandé de communiquer avec les organismes ou familles concernées afin de discuter des différentes éventualités.
- De plus, si votre clientèle manifeste déjà des préoccupations quant à sa participation future à des camps au sein de votre organisation, vous pouvez leur transmettre la communication prévue à cet effet et mise à vos couleurs :
 - **Référence à consulter:** *DOC4-EXEMPLE DE COMMUNICATION CLIENTÈLE*

Note importante: L'uniformisation des communications transmises par tous les membres est une pratique responsable dans ce contexte.

¹ Ce document a été rédigé en date du 11 mars 2020 à la lumière des informations rendues disponibles pour la santé publique et les instances gouvernementales québécoises et canadiennes.



- Enfin, nous vous recommandons aussi de préparer un **plan B**. À cet effet, consultez les ressources suivantes :
 - L'Ordre des conseillers en ressources humaines explique comment se doter d'un plan de continuité des opérations en cas d'épidémie (PCOCE).
 - **Référence à consulter:** <https://ordrecrha.org/ressources/sante-securite/2014/11/Responsabilites-du-CRHA-et-CRIA-en-cas-depidemie-ou-de-pandemie?-source=7de0d2a101af4a1684109ff35328b191>
- Le Gouvernement du Canada énonce aussi des mesures à prendre :
 - **Référence à consulter:** <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/covid-19-soyez-pret.html>
 - **Référence à consulter:** <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante/rassemblement-masse-fonde-risques.html>
- Nous vous invitons à demeurer vigilants concernant les symptômes grippaux (principalement s'il y a eu contact avec une personne qui revient de l'étranger) et de **signaler toute situation que vous jugeriez préoccupante** à la santé publique. Une liste des coordonnées par région est aussi en pièce jointe.
 - **Référence à consulter:** *DOC5-LISTE-DIRECTEURS-SANTEPUBLIQUEmars2020*

Nous demeurons à l'affût de renseignements complémentaires qui pourront vous servir dans la gestion des risques associés à la situation actuelle et nous émettrons des consignes ou mesures supplémentaires en cas de besoin.

Cordialement,

Éric Beauchemin
Directeur général
Association des camps du Québec

Pour toutes questions relatives au COVID-19, référez-vous aux numéros suivants :

Ligne d'information du gouvernement du Québec destinée à la population sur le COVID 19,
du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h : **1 877 644 4545**

Ligne d'information du gouvernement du Canada sur le COVID-19 : **1 833 784 4397**